

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Nombre de  
Membres**

en exercice : 108  
présents : 85  
votants : 87

**OBJET :**

Bilan de la concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Combrailles

L'an deux mille neuf, le 2 octobre à 14 h 00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Chapdes Beaufort, sous la présidence de Monsieur Alain ESCURE.

**Date de convocation :** 07/09/2009.

**PRESENTS :** Voir annexe.

- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.300-2 et L.122-8, R.122-9,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 janvier 2005 approuvant le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Combrailles,
- Vu la délibération du 8 juillet 2005 précisant les objectifs poursuivis et définissant les modalités de concertation relative à l'élaboration du SCOT,
- Vu le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 15 décembre 2006, retraçant le débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable tenu en application de l'article L.122-8 du Code de l'Urbanisme,
- Vu la délibération du 19 octobre 2007 approuvant le bilan de la concertation organisée tout au long de la procédure d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Combrailles,
- Vu la délibération du 19 octobre 2007 portant l'arrêt du projet de SCOT du Pays des Combrailles,
- Vu l'arrêté n°1/2008 du 12 mars 2008 du Président du SMAD des Combrailles portant mise à l'enquête publique du projet arrêté de SCOT du Pays des Combrailles,
- Vu le rapport du commissaire-enquêteur du 12 juin 2008 émettant un avis favorable au projet de SCOT soumis à enquête publique,

Conformément au Code de l'Urbanisme, le SMAD des Combrailles a élaboré un Schéma de Cohérence Territoriale concerté avec l'ensemble des partenaires de la société civile et les collectivités.

Ainsi par délibération du 8 juillet 2005, le Comité Syndical a défini les modalités de concertation du SCOT conformément aux dispositions légales en vigueur. Cette concertation a été mise en œuvre tout au long de l'élaboration du SCOT, et fait l'objet d'un bilan détaillé qui a été remis en annexe du dossier d'Assemblée Générale.

Le Président précise que ce bilan reprend celui présenté en 2007 mais qu'il a été mis à jour pour tenir compte des ajustements dont a fait l'objet le projet de SCOT depuis sa version arrêtée du 19 octobre 2007, pour intégrer notamment les projets d'hébergements et d'équipements touristiques nécessitant la création d'une Unité Touristique Nouvelle.

Le Président rappelle ainsi que les modalités de concertation suivantes ont été mises en œuvre, conformément à cette délibération du 8/07/2005 :

- Organisation de réunions territoriales à destination des élus à chaque grande étape de l'élaboration du SCOT ; .../...



Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture  
le :

Publié ou Notifié  
le :

- Réunion de commissions thématiques et du Conseil de Développement du Pays ;
- Organisation d'un débat public avec la population sous forme de trois réunions publiques ;
- Mise en place sur le site Internet du SMADC, d'un espace d'information sur la démarche, et d'un forum ;
- Publication d'articles sur le SCOT par le biais de la lettre d'information du Pays des Combrailles complétés par l'édition de documents synthétiques de 8 pages ;
- Mise à disposition de registres dans chaque commune
- Concertation avec les acteurs et partenaires du territoire tout au long de la démarche dans le cadre notamment des différentes instances de suivi et d'élaboration du SCOT (comité de pilotage, commissions thématiques).

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

**DECIDE** : d'approuver le bilan de la concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Combrailles tel que présenté.

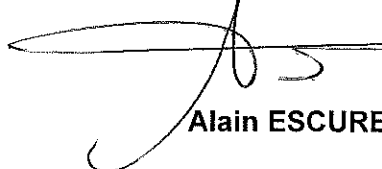
**CONFIRME** : que le bilan démontre que les modalités de concertation ont bien été respectées.

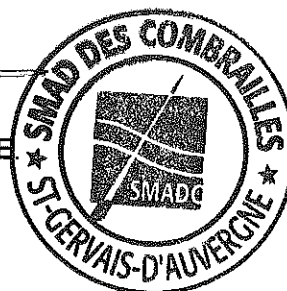
**AUTORISE** : le Président à accomplir toutes les formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour Copie Conforme,

Le Président,

  
Alain ESCURE



**ASSEMBLEE GENERALE du 2 octobre 2009 A CHAPDES BEAUFORT**  
**Liste des Présents**

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Bourg Lastic Briffons Lastic Messeix St-Sulpice	Patrick IMBAUD Cécile QUINSAT Annie TALLARD Yannick ERAGNE Michel VEDRINE
Champs Combronde Gimeaux Jozerand St-Hilaire la Croix St-Myon	Pierre ACCAMBRAY Raoul LANORE M. Josée MICHELET Daniel CHANEBOUX Michèle DEFOSSE Pierre MICHEL
Herment Prondines St-Germain près Herment Sauvagnat près Herment Verneugneol	Boris SOUCHAL Alain MONNERON Odette MONNERON Franck MILORD Germain DETIANGE
Les Ancizes Comps Charbonnières les Varennes Charbonnières les Vieilles Châteauneuf les Bains Loubeyrat Manzat Queuille Saint-Angel Saint-Georges de Mons Vitrac	Pascal ESTIER Yves THIEBAUT Jacques JARLIER Claude PASSAVY J.Marie MOUCHARD Alain ESCURE Pierre RAMADIER Gilles VALENTIN Annie GAY Claude NONY
Blot l'Eglise Neuf Eglise St Gal sur Sioule St-Quintin sur Sioule St-Rémy de Blot Servant Teilhêt	Christophe LOPEZ Sandrine RONGERE Georges BOILOT Carole DUBOSCLARD François ROGUET Gérard DECHATTRE Bernard DUVERGER
Buxières sous Montaigut La Crouzille Lapeyrouse Montaigut en Combraille Moureuille	Roger OLLIER Nicole MAGNIER Jean MICHEL Claire LEMPEREUR Colette TOURRET
Bussières p.pionsat Château sur Cher La Cellerie Le Quartier Roche d'Agoux St Hilaire près Pionsat St-Maigner St Maurice de Pionsat Vergheas	Henri DUCROS Odette PAYRARD Jean-Claude CAZEAU Christian CLADIERE Laurence ORIOL Viviane RAVET Chantal PAILLONCY Robert CONDAT Jean-Dominique GIDEL

Combrailles Condat en Combraille Fernoël Giat Miremont Pontaumur St-Etienne des Champs St-Hilaire les Monges Traillagues Villossanges	Daniel LONCHAMON Claude SAUTAREL Marcelle DELEGLISE Didier SENEGAS ROUVIERE Jacques CHARLES Nicole KACEDAN Antonia ANDANON Magali GIRODON Yves BARRET M. France CAPUTTI
Bromont Lamothé Chapdes Beaufort Cisternes la Forêt La Goutelle Montfermy Pontigbaud Pulvières St Jacques d'Ambur St Ours les Roches St Pierre le Chastel	Jean-Claude GRANGE Florence LANGLAIS Carole SALLES J.François MARCHEIX Pierre FAURE Françoise DE GERMINY Roland PETEL Christian VERNADEL Georges FORLAY Janette VIALETTE-GIRAUD
Ayat sur Sioule Biollet Charensat Espinasse Goutières St Gervais d'Auvergne St-Julien la Geneste St Priest des Champs Saurat Besseve Ste Christine	Michel RIEU Alain CARLIER François BLANCHON Michel BANCAREL Jean-Pierre CHARVILLAT J.Claude GAILLARD René POUUMEROL Gilles GOUYON Christian NONY Gérard COMBEAUD
Président du Conseil Général Conseiller Général Montaigut Conseiller Général Manzat Conseiller Général Combronde Conseiller Général Pontigbaud Conseiller Général Pontaumur Conseiller Général Pionsat Conseiller Général St-Gervais Conseiller Général de Menat Conseiller Général d'Herment Conseiller Général Bourg Lastic	Maurice MESTRE Pierrette RAY Alain ESCURE Bernard FAVODON Lionel MULLER Maurice BATTUT Michel BARRETTE Michel GIRARD Bernard LESCURE Jean-Claude FOURNIER Gilles BATTUT

**Communes non représentées ou absence des délégués :**

St-Julien Puy-Lavèze (excusé)	Savennes
Beauregard Vendon (excusé)	Davayat
Montcel	Prompsat
Teilhède	Yssac la Tourette (excusée)
Tortebesse (excusé - <b>POUVOIR</b> )	Lisseuil
Marcillat (excusée)	Menat
Pouzol (excusé - Mme Hovart maire non déléguée)	St-Pardoux (excusé)
Ars les Favets	Durmignat
Virlet (excusé)	Youx (excusée)
Pionsat	La Celle (M. Maillat non délégué)
Landogne	Montel de Gelat (Excusé - <b>POUVOIR</b> )
Puy-St-Gulmier	St-Avit
Voingt	

**Conseillers Généraux excusés ou absents : néant**

